

A

Calendrier

FORMATIONS VOLTA

Nous continuons d'organiser ces formations dans le cadre d'une offre ouverte :

Toutes les provinces

BA4 Instructions de base en sécurité pour les installations électriques - personnes averties

BA5 Electriciens

VCA Formation de base (examen écrit)

VCA Formation de base (examen lu : possible sur demande)

Nous organisons ces formations à votre demande et en nous basant sur vos attentes :

Toutes les provinces

L'éclairage LED de la conception à l'installation

AREA (Allgemeine Regelung für Elektrische Anlagen)

BA4 Basisanweisungen für den Umgang mit elektrischen Anlagen - Informierte Personen

BA5 Elektriker

VCA Sicherheits Basisschulung der Arbeitnehmer im elektrischen Sektor

RGIE appliqué aux anciennes et nouvelles installations domestiques/résidentielles

Les schémas de liaison à la terre

Dimensionnement des câbles et conducteurs pour les installations BT

Protection contre les surintensités dans les installations BT

Câblage structuré

Calcul des courants de court-circuit dans les installations électriques BT

Coordination des dispositifs de protection - sélectivité et filiation (installations BT)

Détection incendie selon NBN S21-100

Installation PV + Batteries domestiques et couplage au réseau

Bornes de rechargement - les chainons manquants

Instructeur d'entreprise - base

Instructeur d'entreprise - perfectionnement

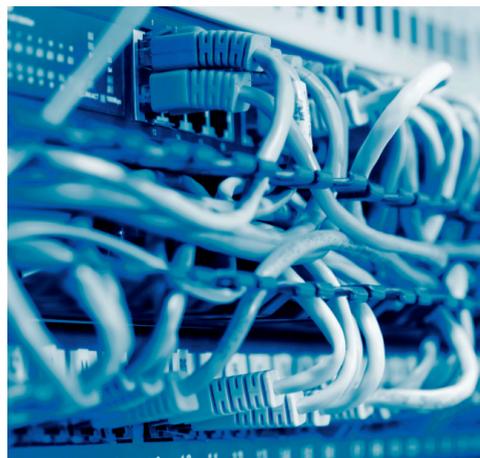
Echafaudage roulant

Élévateur à ciseaux (1j expérimenté)

Élévateur à ciseaux (2j inexpérimenté)

Élévateur à nacelle incl. élévateur à ciseaux (1j expérimenté)

Élévateur à nacelle incl. élévateur à ciseaux (2j inexpérimenté)



A

Focus sur une formation : câblage structuré

Outre l'électricité traditionnelle, de plus en plus d'installateurs électrotechniques sont également appelés à installer du câblage structuré. C'est aussi le cas de vos travailleurs ? Jetez un œil sur la formation 'Câblage structuré' !

Objectif ? Pendant 8 heures, vous recevez des informations théoriques condensées sur le câblage structuré. L'accent est mis sur les aspects pratiques avec du matériel standard utilisé pour le câblage structuré. Aucune connaissance préliminaire n'est requise.

Théorie

- Aperçu des composants
- Standards : Iso, Tia
- Sortes de câbles : screened et unscreened
- Matériel d'installation
- EMI et EMC
- Recherches de pannes

Pratique

- Règles d'installations et sécurité
- Outils
- Do's & don'ts
- Testing & certification
- Trucs et astuces
- Montage avec différentes marques & tests

Cette formation peut être organisée dans les régions suivantes : Région de Bruxelles-Capitale ; Hainaut ; Liège ; Luxembourg ; Namur ; Brabant wallon

Pour toutes les dates et lieux : www.volta-org.be

Plusieurs travailleurs désirent suivre la même formation mais les dates ou lieux prévus ne conviennent pas ? Contactez-nous et nous examinerons s'il est possible d'organiser la formation au sein de votre entreprise.

Plus d'informations ?

Patricia Paermentier - 02 612 99 58
patricia.paermentier@volta-org.be

Une aide publique pour votre entreprise ?

A la recherche d'une aide publique ? Rendez-vous sur www.1890.be (Wallonie) ou www.1819.brussels (Bruxelles).

Ce nouveau guichet unique vous aiguillera pour tout ce qui concerne les aides publiques wallonnes ou bruxelloises.

Comment y accéder ?

Surfez sur www.1890.be ou www.1819.brussels. Ces sites vous guideront jusqu'à l'aide adaptée à votre situation et à votre besoin. Vous pouvez aussi passer un coup de

fil au 1890 ou 1819. Vous y serez pris en charge par des conseillers qui vous dirigeront vers l'organisation responsable de l'aide répondant au mieux à votre besoin.

Wallonie : dès mars 2019, des guichets physiques seront proposés pour les demandes plus complexes et spécifiques. A suivre donc !

Bruxelles : vous pouvez vous rendre au guichet physique de la Chaussée de Charleroi 110, 1060 Bruxelles. Quant à nous, nous restons à votre disposition pour toutes vos questions sur les primes, les formations, les aides à l'embauche...



Luc Dechany
luc.dechany@volta-org.be
0479 32 35 33

Brabant wallon & Liège



Salvatrice Tranchina
salvatrice.tranchina@volta-org.be
0477 59 81 76

Bruxelles



Pierre Massin
pierre.massin@volta-org.be
0493 40 60 45

Namur, Luxembourg & Hainaut

Volta asbl et Volta fse sont des organes sectoriels créés par et pour les entreprises et les travailleurs du secteur électrotechnique et, plus particulièrement, la sous-commission paritaire des électriciens : installation et distribution (SCP 149.01). Ces organismes ont été fondés par les partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicats) du secteur afin d'apporter aide et conseil aux entreprises et aux travailleurs.



13 transfo

AVRIL
2019

Actualités du secteur électrotechnique
s'adressant aux employeurs

A

Bilan social : pensez aux formations

Saviez-vous que dans le cadre du bilan social, vous devez également communiquer vos efforts de formation ?

L'un des quatre volets du bilan social comprend les renseignements sur les formations suivies. Il indique combien de travailleurs ont suivi une formation, laquelle, le nombre d'heures consacrées à cet effet, et les coûts associés.

Les autorités utilisent ces informations pour évaluer si votre

entreprise a déployé suffisamment d'efforts de formation. En effet, les engagements pris dans les accords interprofessionnels exigent qu'en moyenne 1,9 % des coûts salariaux soient consacrés à la formation. Transmettez donc les informations concernant les formations en même temps que vos salaires.

Besoin d'aide ? Votre secrétariat social se fera un plaisir de vous aider.



A

ACADEMY

B

BENEFITS

R

RESEARCH

E

EDUCATION

C

HR-CONNECT

Éditorial

Saviez-vous qu'un quart des déchets européens provient du secteur de la construction ? Grâce au projet circulaire BRIC pour les bâtiments (Build Reversible in Conception), nous pouvons y remédier. Ce transfo vous propose de plus amples informations à ce sujet. Nous vous présentons également les nouveaux guichets (en ligne) pour la Wallonie et Bruxelles : pratiques et clairs. Vous souhaitez organiser une formation avec un instructeur interne ? Qui sait, vous avez peut-être droit à une prime ! Pour le savoir, lisez l'article en question.

Bonne lecture !

Peter Claeys,
Directeur de Volta

Volta englobe depuis le 1^{er} janvier 2019
deux entités juridiques : Volta asbl et Volta fse.

VOLTA
KRUIPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

Tel 02 476 16 76
Fax 02 476 17 76

Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles
info@volta-org.be
www.volta-org.be

VOLTA
KRUIPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

A

Formations avec un instructeur interne

Peut-être souhaitez-vous organiser une formation avec un instructeur interne ?

Outre les formations propres à Volta, il en existe bien d'autres qui peuvent aider vos travailleurs à exercer leur métier. Au sein de Volta, nous faisons une distinction entre des formations données par un instructeur externe et celles données par un instructeur interne.

Instructeur externe

Les formations données par un instructeur externe sont celles pour lesquelles vous faites appel à un opérateur de formation externe et donc un instructeur externe. Ces formations peuvent se dérouler tant chez l'opérateur de formation que dans votre entreprise.

Instructeur interne

Les formations avec un instructeur interne sont celles que vous organisez totalement en interne et où l'instructeur est un membre du personnel.

Les formations doivent satisfaire à certaines conditions, lesquelles vous pouvez retrouver sur www.volta-org.be

La demande de prime s'effectue en ligne. Pour les formations données par un instructeur interne, vous devez aussi informer Volta au moins 2 semaines avant qu'elles ne commencent et tenir compte de 2 conditions :

- Au moins 3 travailleurs doivent être présents.
- Les sessions d'accueil, les toolboxmeetings, salons ou réunions de travail n'entrent pas en considération.

L'entreprise peut bénéficier également d'une prime pour son formateur s'il répond aux conditions suivantes :

- statut ouvrier SCP 149.01 ;
- le formateur dispose d'une attestation de compétences pédagogiques comme un titre de compétences Tuteur.

Si vous organisez une formation avec un formateur interne, prévenez nous et nous vous aiderons à introduire une prime pour votre formateur.

R

L'avenir de l'électrotechnique est circulaire

L'Europe d'aujourd'hui est confrontée à des enjeux majeurs : une dépendance européenne accrue vis-à-vis du reste du monde dans son approvisionnement en ressources naturelles et matières premières, et une gestion des déchets de plus en plus problématique, dont un quart est généré par le secteur de la construction. **BAMB ('Buildings As Material Banks')** est un projet européen au sein duquel sept pays se sont engagés à faire évoluer le secteur de la construction vers des solutions circulaires. Et le **secteur de l'électrotechnique** est tout aussi concerné.

Des bâtiments au design flexible et dynamique peuvent être incorporés dans l'économie circulaire, car les matériaux conservent toute leur valeur. Conçus comme des banques de matériaux de valeur, ces bâtiments ne sont plus un déchet en devenir, bien au contraire.

Des outils ont été développés par BAMB afin de permettre cette évolution : **les Passeports Matériaux et le Design de Bâtiments Réversibles**.

L'efp, le centre de formation bruxellois des classes moyennes, y répond via le **bâtiment BRIC ('Build Reversible in Conception')**. D'une surface habitable de 70 m², ce bâtiment se veut durable, évolutif et réversible. Il est passif, totalement autonome, neutre au niveau énergétique et de l'impact environnemental. Il a été construit avec des matériaux neufs et de réemploi, respectant une logique de circuit court. Sa conception anticipe déjà sa construction, déconstruction et reconstruction (à trois reprises), en réutilisant les matériaux mis en œuvre lors de la première phase. Le bâtiment BRIC s'est achevé en avril 2018 et a été démonté en octobre 2018. Aujourd'hui, il est reconstruit avec les mêmes matériaux, mais sous une autre forme.

La mise en œuvre est réalisée par les apprentis et auditeurs (futurs chefs d'entreprise) de l'efp. Les plans réalisés par les futurs électriciens de l'efp ont été établis sur base du système NIKO Home Control, qui a fourni tout le matériel.

L'avantage de cette technologie est la forte modularité dans l'implantation des points électriques (modification du plan électrique, du type d'éclairage, ...), la (ré)utilisation dans les trois bâtiments et l'adaptabilité à chaque nouvelle volumétrie (les plans des

trois constructions présentent des volumes habitables différents).

En d'autres termes : l'installation se devait d'être entièrement démontable, sans aucune dégradation. Les câbles de raccordement ont donc été installés par l'extérieur, sous bardage, et les boîtiers électriques ont été intégrés aux murs extérieurs.



Sur ce **chantier circulaire**, le câblage reste donc accessible. Et avec succès : lors de la **première phase de déconstruction**, aucune dégradation du système n'a pu être constatée. Le **passeport matériau**, qui liste les fournitures avec un principe de traçabilité et un système d'étiquetage (lecture via code-barre), a joué un rôle crucial à cet égard.

Une chose est certaine : les deux prochaines reconstructions/déconstructions du bâtiment BRIC fourniront à nouveau de nombreux éclairages intéressants, ce qui sera tout bénéfique pour l'économie circulaire.



C

Coaching linguistique via Volta

Les entreprises SCP 149.01 qui emploient un nouveau travailleur ne parlant pas couramment le néerlandais peuvent bénéficier d'un coaching linguistique via Volta.

Ce coaching linguistique, rendu possible grâce au Gouvernement fédéral et dont les frais sont entièrement couverts par Volta, se déroule comme ceci :

- le coach linguistique se met au travail avec l'accord de l'entreprise et du travailleur ;
- il s'assure d'une intégration rapide sur le lieu de travail et du bon déroulement des opérations ;
- il se concentre sur les compétences linguistiques et de communication ;
- il s'adapte à 100 % aux besoins de votre entreprise et travailleurs ;
- le coaching a une durée limitée de un an.

Intéressé(e) ?

Dépêchez-vous, parce que une fois complet, ce nouvel encadrement ne sera plus dispensé.

Vous souhaitez plus d'informations sur le coaching linguistique ?

Envoyez un e-mail à dennis.somers@volta-org.be



C

Nouveau : prime à la formation des jeunes sur le lieu de travail

Votre entreprise relève de la CSP 149.01 et vous employez des jeunes (de moins de 26 ans) dans le cadre d'un contrat de formation alternée ? Découvrez vite notre nouvelle prime !

Grâce à cette prime, vos jeunes peuvent suivre des formations complémentaires pendant les heures de travail afin de développer de nouvelles compétences et d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer leur travail correctement et en toute sécurité.

La prime est subventionnée par le gouvernement fédéral et s'élève à 400 € par jeune. Il est donc parfaitement possible de demander la prime pour plusieurs jeunes. Grâce à ce montant, le nombre d'heures d'absence sur le lieu de travail est remboursé à concurrence de 15,50 € pour chaque heure suivie, y compris l'éventuel coût de la formation.

Pour une demande de prime ou pour obtenir davantage d'informations, visitez www.volta-org.be.

Vous pouvez également envoyer un e-mail à dennis.somers@volta-org.be.

Attention : veuillez nous faire parvenir votre demande avant le **30/09/2019**.



E-learning 'Bornes de rechargement': scannez le code QR et c'est parti !



volta-org.be/fr/employeurs



Etudier à votre propre rythme, quand cela vous convient ?

C'est possible grâce à la plateforme pour étudier en ligne de Volta. Le coup d'envoi est donné avec l'e-learning 'bornes de rechargement'.

Inscrivez-vous à ce module via le site ou le code QR à votre gauche.

D'autres thèmes suivent ! Gardez un œil sur notre site.